



EXCLUSIF !
ACCES D'UN AN
A LA CHAÎNE VIDEO
DU CFEI



MASTER CLASS

2022

- Formation
- Exercices pratiques
- Théorie
- Interaction

LUNDI 12 ET MARDI 13
SEPTEMBRE 2022

10H
ÉLIGIBLES
FORMATION
CONTINUE DES
PROFESSIONNELS DE
L'IMMOBILIER
DÉCRET 2016-173

 **Distanciel**

Les MASTER CLASS : des formations dispensées par des experts reconnus, de nombreux échanges et cas pratiques.



Organisé par :





JOUR 1

Matinée (9h00 - 12h30)• **La méthode du Cash-Flow :**

- Perfectionner ses mécanismes d'approche des mathématiques financières : intérêts capitalisés, actualisation, etc., en matière d'évaluation immobilière pour des actifs complexes, de rendement.
- Maîtriser les formules Excel nécessaires à la méthode des Discounted Cash-Flow : VAN, TRI, coefficient d'actualisation, manipulation des formules de dates, nommage de cellules, etc.
- Bâtir un DCF pour un immeuble donné et calculer sa valeur actuelle nette avec Excel.
- Analyse de différents scénarii et études de sensibilité d'une valorisation à un paramètre donné.

Intervenant : Mathieu HERCBERG

Après-midi (14h00 - 17h30)• **Le traitements des données immobilières :**

- Identifier les bases et sources de données immobilières actuellement existantes et disponibles aussi bien en accès libre qu'en accès restreint.
- Appréhender le contenu des bases de données, comprendre leurs forces et faiblesses et incidence sur la qualité de rendu en expertise immobilière.
- Comprendre l'intérêt du croisement des différentes sources de données immobilières.
- Acquérir une vision critique des données immobilières, pour en optimiser l'utilisation en évaluation.

Intervenant : Bertrand CARTERON

+ **ZOOM sur les ratios actualisés d'évaluation des fonds de commerce.**

Intervenant : Philippe FAVRE-REGUILLON



JOUR 2

Matinée (9h00 - 12h00)• **Les troubles anormaux du voisinage (TAV) :**

- Maîtriser la notion de trouble anormal du voisinage en évaluation immobilière : notions de voisinage, de voisins auteur et victime.
- Comprendre la classification des différents troubles du voisinage : sonore, olfactif, visuel, sanitaire.
- Appréhender les éléments d'appréciation des différents troubles : périodicité, intensité, incidence.
- Améliorer sa valorisation des différents troubles, aussi bien en matière d'approche de la dépréciation de la valeur vénale (proposition et échange autour d'une grille d'appréciation pécuniaire) du bien qu'en termes de calcul du trouble de jouissance (valeur locative).
- Intégrer dans son évaluation les apports des décisions judiciaires les plus récentes (revue de jurisprudence).

Intervenants : Philippe FAVRE-REGUILLON avec la participation de Jean-Jacques MARTEL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

100% distanciel, cas pratiques, interactif.

OBJECTIFS :

Perfectionner ses connaissances en matière d'évaluation immobilière.

PUBLIC :

Experts immobiliers amiables et judiciaires, agents immobiliers spécialisés, agents des services fonciers, juristes etc.

PRÉ-REQUIS :

Avoir des bases certaines en matière d'estimation immobilière.

LES INTERVENANTS

Des intervenants professionnels, experts reconnus au niveau national :

Mathieu HERCBERG

Expert immobilier près la Cour d'appel de Versailles et des Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, Membre du bureau de la Compagnie Nationale des Experts Judiciaires Immobiliers (CNEJI), Chartered Surveyor – MRICS, Master of Business Administration (Université de Cambridge), Magistère Finance et gestion (La Sorbonne).

**Jean-Jacques MARTEL**

Expert immobilier près la Cour d'appel de Douai, les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, inscrit sur la liste nationale de la Cour de cassation, Expert foncier et agricole, Médiateur de justice près la Cour d'appel de PARIS et maître de conférences à l'université de Lille ou il codirige l'ICH, le Master ICEU et le DU des baux commerciaux. Il préside la CNEJI (Compagnie Nationale des Experts de Justice en estimation immobilière) depuis janvier 2021.

**Bertrand CARTERON**

Expert immobilier, Président de la CNEI (Compagnie Nationale des Experts Immobiliers), Membre de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers, Maître en Droit des affaires et Droit notarial, Recognised European Valuer (REV) by TEGoVA.

**Philippe FAVRE-REGUILLON**

Expert immobilier et foncier près les Cours d'appel et administrative d'appel de Lyon, Membre du bureau de la Compagnie Nationale des Experts Judiciaires Immobiliers (CNEJI), Expert agricole et foncier CNEFAF, REV (Recognised European Valuer) by TEGoVA, DESS de l'Université Lyon II (major), diplômé de Sciences-Po Aix-en-Provence, certificat à l'expertise judiciaire, MRICS.



DURÉE : 1,5 jours / 10 heures de formation
COÛT DE LA FORMATION : 799 € HT (TVA 20%)
EFFECTIF : minimum : 5, maximum : 30
MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS : QCM en ligne

*Prise en charge totale ou partielle par les OPCA: AGEFOS, AGEFIC, FAFIEC, etc.
 Le centre de formation est inscrit au DATADOCK et certifié Qualiopi.*

RETROUVEZ NOUS SUR :

